



VERS UNE MEILLEURE MANIÈRE DE VIEILLIR EN ALBERTA

Le 29 mai, les Albertain-e-s se rendront aux urnes. À l'occasion de ces élections provinciales, Retraités fédéraux demande au prochain gouvernement de la province d'agir dès maintenant pour garantir à la population une retraite sûre, saine et digne.

Ce travail est plus important que jamais. La population des Albertain-e-s âgés de plus de 65 ans est le segment démographique qui connaît la croissance la plus rapide dans la province. Plus de 15 %, soit plus de 725 000 Albertain-e-s, ont déjà plus de 65 ans. D'ici 2040, ce nombre devrait dépasser 1,1 million de personnes, voire presque doubler. Au milieu des années 2040, un-e Albertain-e sur cinq aura plus de 65 ans.

L'Alberta anticipe un excédent de 2,4 milliards de dollars pour 2023-2024 et de 12,3 milliards de dollars pour 2022-2023. Par conséquent, il lui est possible d'investir dans des services qui font la différence pour les personnes âgées et leurs familles.

Les trois dernières années ont été difficiles et trop souvent tragiques pour les personnes âgées de l'Alberta et leurs familles. L'Alberta a besoin d'un plan pour son système de soins de santé, dont une restructuration et des investissements urgents pour que les soins de santé et les services sociaux soient accessibles, équitables et de haute qualité. Ces investissements doivent être prioritaires, tout comme les bonnes décisions prises dans l'intérêt supérieur des Albertain-e-s en matière de sécurité publique et de sécurité à long terme de la retraite.

Les personnes âgées méritent de vivre dans la dignité et de participer aux décisions politiques qui touchent leur bien-être et leurs soins. Et il est temps de changer notre point de vue sur le vieillissement.

Ces élections provinciales nous donnent la chance d'y parvenir.

MESSAGES CLÉS

Au cours de ces élections provinciales, Retraités fédéraux demande ce qui suit au prochain gouvernement de l'Alberta :

- Rétablir le poste de protecteur des personnes âgées, avec un statut indépendant et doté d'outils pour être efficace.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie provinciale pour les personnes âgées.
- Investir dans les soins de santé publique — y compris les soins à domicile et les soins de longue durée, l'accès aux soins primaires et spécialisés, et la réduction des temps d'attente pour les interventions chirurgicales.
- Maintenir la sécurité de la retraite et de la pension versée aux Albertain-e-s, en vertu du Régime de pensions du Canada.
- Maintenir le rôle de la GRC pour ce qui est de préserver la sécurité publique pour les Albertain-e-s, une tradition solidement ancrée depuis plus d'un siècle.

À PROPOS DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC); des juges de nomination fédérale qui sont retraités; ainsi que de leurs partenaires et leurs survivant-e-s. Forte de près de 170 000 membres, dont 12 000 en Alberta, Retraités fédéraux revendique des améliorations à la sécurité financière, à la santé et au bien-être de ses membres et des Canadien-ne-s depuis 1963.





LES ENJEUX

Il est temps d'avoir (à nouveau) un protecteur des personnes âgées en poste et une stratégie pour les personnes âgées

Il fut un temps où l'Alberta était en tête du pays, en se dotant d'un protecteur des personnes âgées qui soutenait, informait et guidait les Albertain-e-s âgés et leurs familles, tout en conseillant le gouvernement provincial en matière de politiques et en formulant des recommandations à son égard. Mais ce poste a été supprimé par l'ancien premier ministre Jason Kenney et fusionné avec celui de la protectrice de la santé, afin d'économiser un demi-million de dollars. En fait, moins de 30 % des questions traitées par l'ancien protecteur des personnes âgées concernaient la santé, et le site Web de la protectrice de la santé ne comporte aucune mention des « aîné-e-s » ou des « personnes âgées ». C'est comme si le sujet et le rôle avaient disparu, ce qui rend évident qu'on ne tient pas compte des intérêts, des besoins et des droits des personnes âgées.

Le rétablissement du poste de protecteur indépendant des personnes âgées, qui serait redevable au corps législatif, veillera à fournir un soutien crucial aux personnes âgées et à leurs familles. La personne titulaire du poste serait chargée de faire enquête sur les plaintes et les préoccupations, de surveiller le bien-être et le respect des droits des personnes âgées, ainsi que de fournir des conseils politiques impartiaux au gouvernement de l'Alberta.

De plus, un protecteur indépendant des personnes âgées peut mener des consultations et encadrer le développement, la mise en œuvre et l'évaluation d'une stratégie provinciale en faveur des personnes âgées. Les stratégies en faveur des personnes âgées peuvent contribuer à lutter contre l'âgisme et l'isolement social, tout en garantissant aux personnes âgées l'autonomie, la sécurité financière, un logement et des modes de transport abordables, des services de santé de haute qualité et des relations enrichissantes au sein de la communauté.

Le prochain gouvernement de l'Alberta doit s'engager à rétablir le poste de protecteur des personnes âgées, avec un statut indépendant et doté d'outils pour être efficace, ainsi qu'à élaborer et mettre en œuvre une stratégie provinciale pour les personnes âgées.

Investir dans les soins de santé publique — des soins primaires aux soins de longue durée

Le système de santé de l'Alberta a été négligé pendant des années, et il est temps d'y remédier. Au cours des deux dernières années, le nombre de médecins albertains acceptant de nouveaux patient-e-s a chuté de moitié (Lee, 2022). Des dizaines de milliers d'Albertain-e-s

n'ont pas de médecin de famille (Toy et Black, 2022). En 2019, environ un-e Albertain-e sur cinq n'avait pas de médecin régulier (Edwardson, 2019). En 2022, la situation s'est aggravée, et désormais un-e Albertain-e sur quatre n'a pas de prestataire de soins primaires.

Pour gérer la santé, des soins primaires cohérents sont essentiels. Sans eux, les Albertain-e-s se retrouvent de plus en plus souvent dans les salles d'urgence, avec des maladies graves ou plus complexes qui sont plus difficiles à traiter. Le bien-être, la qualité de vie et les résultats de santé des Albertain-e-s en pâtissent, et les proches aidants ont atteint leurs limites.

En outre, 70 000 Albertain-e-s sont en attente d'une intervention chirurgicale, et ce chiffre ne diminuera pas tant que les ressources ne seront pas investies de manière efficace dans les soins de santé publique.

La plupart des personnes âgées souhaitent vieillir sur place, à la maison. Les soins à domicile et en milieu communautaire aident les gens à vivre chez eux, à rester indépendants et à améliorer ou maintenir leur santé et leur qualité de vie, grâce à des mesures de soutien allant des soins infirmiers aux soins personnels, en passant par les services d'entretien ménager. Il est également essentiel de fournir des services de répit pour soutenir les quelque 400 000 aidants naturels de l'Alberta (Tougas, 2020). Même si le dernier budget de la province s'était engagé à augmenter de 15 % les soins continus, des investissements supplémentaires s'imposent, pour que les Albertain-e-s disposent de soins à domicile et de soins en milieu communautaire accessibles au public, avec davantage d'infirmières et de prestataires chargés de fournir des soins de santé de haute qualité, sûrs et efficaces là où les gens vivent.

Enfin, en réponse aux conditions dévastatrices et aux résultats tragiques constatés dans les établissements de soins de longue durée lors de la pandémie de COVID-19, Retraités fédéraux s'est rallié à l'appel revendiquant des normes nationales en matière de soins de longue durée. Alors que les normes ont été publiées, il est désormais impératif que les gouvernements agissent rapidement pour que les établissements de soins de longue durée soient réglementés et inspectés, que les normes de soins de longue durée soient conformes ou supérieures à la norme nationale, et que ces normes soient appliquées et respectées.

Le prochain gouvernement de l'Alberta doit s'engager à investir dans les soins de santé, qu'il s'agisse des soins primaires, des soins à domicile ou des soins de longue durée, à réduire les temps d'attente pour les interventions chirurgicales dans le système de santé public et à veiller à ce que les normes de l'Alberta en matière de soins de longue durée soient mises en œuvre et respectées.





Garantir la sécurité de la retraite, avec le Régime de pensions du Canada

Depuis 1966, les Canadien-ne-s investissent en toute confiance leur épargne-retraite dans le Régime de pensions du Canada (RPC). Plus de 650 000 Albertain-ne-s sont bénéficiaires du RPC et l'actuaire en chef du Canada indique que le RPC est viable pour au moins les 75 prochaines années. Le RPC investit de manière durable et est à l'abri de toute ingérence politique. Ce régime de pensions a contribué à réduire le taux de pauvreté des personnes âgées, le faisant passer de 30 % en 1977 à 2 % en 2020.

Mais le gouvernement de l'Alberta a proposé de se retirer du Régime de pensions du Canada et de mettre en place un régime de pensions albertain (RPA). Les partisans de cette mesure affirment qu'elle permettrait d'investir en Alberta et qu'elle serait moins coûteuse pour les Albertain-e-s, car la population de la province est relativement jeune.

Voici ce que Danielle Smith a déclaré à propos du RPC, lors de la campagne pour la direction du Parti conservateur uni (PCU) : « Si l'on considère uniquement ce programme, il est clair qu'il permettra de financer tous les pouvoirs supplémentaires dont nous nous doterons, qu'il s'agisse de la nouvelle police provinciale de l'Alberta, qui représente 170 millions de dollars supplémentaires, ou de la perception de l'impôt sur le revenu des particuliers, qui représente 200 millions de dollars. »

Ces estimations reposent sur une incompréhension fondamentale du fonctionnement du RPC et des coûts qui seraient associés à un nouveau régime de pensions albertain. Pour l'administrer, il faudra consacrer 525 millions de dollars chaque année. La population de l'Alberta est jeune parce que les jeunes travailleurs y ont émigré pour travailler dans le secteur du pétrole et du gaz, mais ce nombre a diminué au cours des dix dernières années, ce qui signifie que le coût d'un régime de pensions exclusif à l'Alberta augmenterait au fil du temps. Enfin, un régime de pensions albertain pourrait être soumis à des pressions politiques en matière d'investissement. Des investissements importants dans des projets dont les perspectives et les rendements à long terme sont médiocres auraient un impact négatif sur la viabilité du régime de pensions.

Les régimes de pensions ne sont pas une monnaie d'échange politique. L'épargne-retraite des Albertain-e-s doit servir à financer une chose et une seulement : leurs pensions de retraite.

Le RPA proposé s'accompagne de risques visant tout particulièrement pour les personnes proches de la retraite qui ont passé leur carrière à cotiser au RPC et qui en dépendent pour une grande partie de leur revenu de retraite.

Un régime de pensions exclusivement albertain entraînera des coûts

administratifs élevés pour sa mise en place et sa gestion, ainsi qu'une augmentation des coûts pour les Albertain-e-s au fur et à mesure que la population vieillit, de l'ingérence politique dans les investissements, ainsi que de l'incertitude et des risques pour les personnes qui peuvent le moins se le permettre.

Le prochain gouvernement de l'Alberta doit s'engager à garantir la viabilité à long terme des pensions des Albertain-e-s, en continuant de faire partie du Régime de pensions du Canada.

Maintenir la tradition centenaire sur la sécurité publique en Alberta avec la GRC

Depuis plus d'un siècle, la sécurité publique de l'Alberta est protégée, grâce à son partenariat avec la GRC. Aujourd'hui, plus de 4 200 membres de la GRC répartis dans 113 détachements aident 1,5 million d'Albertain-e-s. Mais certains Albertain-e-s veulent supprimer la GRC et créer une nouvelle force de police provinciale. Les partisans de cette mesure soulignent le manque de présence dans les zones rurales et la nécessité d'avoir davantage voix au chapitre en ce qui concerne les services de police de l'Alberta.

Selon un rapport du gouvernement, les services de police de la GRC coûtent à l'Alberta environ 500 millions de dollars par an. L'Alberta est au milieu d'un accord de 20 ans sur les services de police de la GRC et, dans le cadre de cet accord, elle fixe les objectifs, les priorités et les buts de la GRC dans la province. Le contrat garantit également que l'Alberta recevra 30 % des fonds fédéraux, soit 170 millions de dollars, pour couvrir le coût des services de police de la GRC dans la province. En revanche, une police provinciale coûterait environ 735 millions de dollars par an, auxquels s'ajouteraient 366 millions de dollars de frais de démarrage (Amato, 2022). Ce démarrage pourrait prendre de quatre à six ans.

Les municipalités de l'Alberta ont voté contre cette idée. À l'heure où les Albertain-e-s ont un besoin urgent d'investissements dans des domaines comme les soins de santé, la suppression de la GRC et la création d'une nouvelle force de police représentent une erreur. Si l'Alberta présente des lacunes en matière de sécurité publique, il est temps que la province les comble avec la GRC pour assurer la prévention de la criminalité et pour adopter d'autres approches de services policiers qui répondent aux besoins locaux.

Le prochain gouvernement de l'Alberta doit s'engager à assurer la sécurité publique dans le cadre d'un partenariat continu avec la GRC.





Parler aux candidat-e-s

On ne sait jamais quand on aura l'occasion de poser des questions aux candidat-e-s ou à leurs campagnistes au sujet de leurs positions sur les enjeux qui importent le plus aux personnes âgées de l'Alberta. Conservez cette fiche à portée de main. Ces questions se posent facilement en début de conversation et vous pouvez utiliser les renseignements qui se trouvent ici comme de brefs points à faire valoir lorsque vous avez la chance de rencontrer des candidat-e-s et leurs campagnistes. N'oubliez pas qu'il vous est toujours possible de poser d'autres questions si la réponse n'est pas claire ou si vous désirez en savoir plus!

- Les personnes âgées constituent le groupe qui connaît la croissance démographique la plus rapide au pays. Quelle est la stratégie de votre parti pour répondre aux besoins des personnes âgées?
- Quand votre parti s'engagera-t-il à rétablir un poste de protecteur des personnes âgées avec un statut indépendant, doté d'outils pour être efficace et redevable au corps législatif?
- Comment votre parti s'assurera-t-il que l'Alberta dispose d'une stratégie provinciale pour les personnes âgées?
- Quel est le plan de votre parti pour garantir aux Albertain-e-s l'accès à un médecin de famille dans le cadre de notre système de santé public?
- Comment votre parti va-t-il investir dans les soins à domicile et les soins de longue durée et améliorer le continuum des services de santé pour les Albertain-e-s?
- Comment votre parti veillera-t-il à ce que les établissements de soins de longue durée de l'Alberta soient tenus de respecter des normes élevées en matière de soins, et comment veillera-t-il à ce que ces normes soient réglementées, appliquées et respectées?
- Quel est le plan de votre parti pour garantir que les Albertain-e-s continuent à bénéficier de la sécurité de la retraite pour laquelle ils ont versé des cotisations et qu'ils méritent, dans le cadre du Régime de pensions du Canada?
- Comment votre parti veillera-t-il à ce que la sécurité publique soit assurée, dans le cadre du contrat actuel de l'Alberta avec la GRC?

